Image not found or type unknown

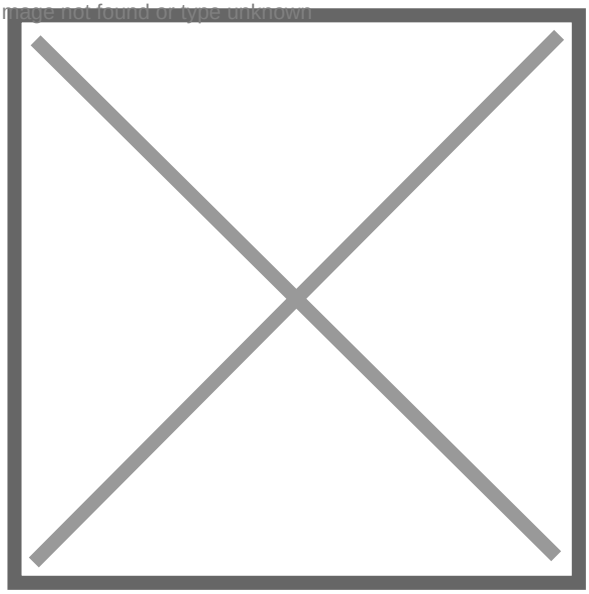

Vie maritale, loyer et sucession

Par **MICHEL**, le **24/08/2009** à **16:00**

Bonjour,

Divorcée, j'ai racheté une maison. Je vis avec un homme, je ne suis pas pacsée ni remariée. la moitié de la maison est actuellement remboursée et je paie la totalité des factures. Comment dois-je procéder pour que mon compagnon participe aux frais sans pour autant avoir des droits sur la maison; cEn effet, j'entends sauvegarder le patrimoine pour mes enfants; Existe t'il uns forme de loyer puisqu'il bénéficie de toutes les prsetations locatives. par avance je vous remercie

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés